

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue au sous-sol du bureau municipal, au 840 rue Richard à Saint-Liguori, le jeudi 25 mai 2023 à 8H00 AM. La séance est présidée par madame la mairesse, Ghislaine Pomerleau. Sont également présents à cette rencontre :

Messieurs les conseillers : Claude Bélisle
Jean Bourgeois
Sylvain Loyer
Serge Rivest

Étaient absents madame la conseillère Sophie Desrosiers, et monsieur le conseiller Pierre-Luc Payette.

Assiste également à la séance, madame Danielle Pouliot, trésorière adjointe.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Embauche d'un directeur général et greffier-trésorier;
4. Période de questions;
5. Levée de la séance.

1. Ouverture de la séance

Après constatation du quorum, madame la mairesse déclare la séance ouverte à 8H00 AM.

2023-106

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Serge Rivest,

Appuyé par Sylvain Loyer, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour ci-dessus précité.

2023-107

3. Embauche d'un directeur général et greffier-trésorier

CONSIDÉRANT QUE Mme Caroline Roberge, directrice générale et greffière-trésorière a été suspendu avec solde par la Municipalité par la résolution 2023-101, et que le conseil municipal a pris connaissance de sa lettre de démission du 9 mai dernier qui sera entérinée à la séance ordinaire du conseil municipal du 12 juin 2023;

CONSIDÉRANT QUE M. Benoit Grimard sera nommé directeur général et greffier-trésorier à compter du 26 juin 2023 et/ou à déterminer;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Claude Bélisle

Appuyé par M. Jean Bourgeois et résolu :

QUE le conseil municipal de Saint-Liguori nomme M. Benoit Grimard directeur général et greffier-trésorier à compter du 26 juin 2023, et/ou à déterminer. Une rémunération annuelle de 104 000 \$ incluant les réunions du conseil municipal, soit les plénières, les séances ordinaires et les séances extraordinaires.

QUE le conseil municipal adopte le nouveau contrat de travail du directeur général et greffier-trésorier, M. Benoit Grimard, dans une séance ultérieure.

Madame la mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

4. Période de questions

2023-108

5. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Claude Bélisle appuyé par Sylvain Loyer et résolu de lever la séance à 8H05 AM

Madame la mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Ghislaine Pomerleau, mairesse

Danielle Pouliot
Trésorière adjoint

Je, Ghislaine Pomerleau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Ghislaine Pomerleau, mairesse